



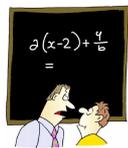
Mastérisation du recrutement des enseignants



Pour protester contre les conséquences négatives de la mastérisation des enseignants et demander la reprise des négociations sur de nouvelles bases, le SNCL-FAEN et le SNEP-FAEN ont fait parvenir à la presse le communiqué que vous trouverez ci-contre.

Réforme des lycées

Le projet de réforme des lycées est inacceptable! Le SNCL-FAEN et les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNALC-CSEN ont fait parvenir à la presse le **communiqué** ci-dessous.



Ils invitent les collègues à **se mobiliser le 10 décembre** et à signer la **pétition** dont vous trouverez le texte en page 2 (Pétition en ligne sur notre site www.sncl.org)



Communiqué de presse

« **Nous réaffirmons notre opposition résolue au projet de réforme du lycée du ministre de l'Éducation Nationale.**

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Éducation, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU se sont réunis le 3 décembre.

Ils constatent, après la réunion de la CSL (Commission Spécialisée des Lycées) du CSE du 2 décembre, que le ministre de l'Éducation Nationale maintient son projet et son calendrier.

Le ministre maintient en effet l'inscription à l'ordre du jour du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) convoqué le 10 décembre les textes d'application du projet de réforme du lycée (arrêtés sur les grilles horaires et décrets sur l'autonomie des établissements et l'orientation).

Ils réaffirment leur opposition résolue à ce projet, à son inscription à l'ordre du jour du CSE et en demandent l'abandon.

Communiqué de presse

« Le Syndicat National des Collèges et des Lycées (SNCL-FAEN) et le Syndicat National des Écoles Publiques (SNEP-FAEN) constatent que les modalités de la « mastérisation » du recrutement et de la formation des enseignants retardera l'entrée dans le métier, tout en réduisant la formation professionnelle et en pénalisant financièrement les futurs enseignants.

En conséquence, le SNCL-FAEN et le SNEP-FAEN demandent la reprise de négociations sur de nouvelles bases afin de modifier les décrets publiés en juillet 2009.

- Passage plus précoce du concours (pour le SNCL-FAEN) à la fin de l'année de licence ;
- Un renforcement de la professionnalisation de la formation ;
- Une rémunération des lauréats dès la réussite des épreuves d'admissibilité .

C'est pourquoi le SNCL-FAEN et le SNEP-FAEN appellent les personnels de l'Éducation nationale et les étudiants à s'associer aux rassemblements, assemblées générales, débats et manifestations qui seront organisés dans leur région le 15 décembre 2009 ».



Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Éducation, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU appellent les personnels à se mobiliser dès maintenant contre ce projet.

Le 10 décembre est une étape dans cette mobilisation..

Ils apportent leur soutien aux initiatives prises par leurs sections dans les académies (manifestation en direction du ministre le 10 décembre au moment de la tenue du CSE dans la région parisienne avec dépôt d'un préavis de grève).

Ils appellent les personnels à se réunir dans les établissements (assemblées générales, heures d'information syndicale ...), à débattre du projet du ministre, à prendre position, à discuter des suites de l'action, ainsi qu'à rencontrer les parents d'élèves, les lycéens et leurs organisations ».

Toute l'équipe du SNCL-FAEN vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2010

